

L'Île-Bizard—Sainte-Genève**Taux de taxation et tarification¹**

Taux de taxes foncières générales	Taxe locale		Taxe d'agglomération
	L'Île-Bizard	Sainte-Genève	
Taux par catégories d'immeubles			
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	0,2890	0,1796	0,7022
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,1361	0,0320	0,7022
Immeubles non résidentiels	1,3880	1,3107	2,3014
Terrains vagues	0,5780	0,3592	1,4044

Réserve financière de l'eau	Taxe locale	Taxe d'agglomération
Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau		
Immeubles résidentiels	0,0197	0,0274
Immeubles non résidentiels ²	0,0725	0,0889

Réserve financière de la voirie	Taxe locale	Taxe d'agglomération
Taxe pour travaux de voirie		
Immeubles résidentiels	n. a.	0,0065
Immeubles non résidentiels	n. a.	0,0363

Taxes d'arrondissement	Taxe locale		Taxe d'agglomération
	L'Île-Bizard	Sainte-Genève	
Taxe relative aux services (tous les immeubles)	n. a.	n. a.	n. a.
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0414	0,0410	n. a.

Tarification fiscale locale**Tarification de l'eau**

Immeubles résidentiels

Secteur Île-Bizard - Tarif de 130 \$ par logement sauf pour les chalets (60 \$ par unité) et les maisons de chambres (30 \$ par chambre).

Secteur Sainte-Genève - Tarif fixe de 145 \$ par logement (145 \$ par immeuble pour les maisons de chambres).

Immeubles non résidentiels

Secteur Île-Bizard - Tarif de 160 \$ par local dans les immeubles mixtes et 270 \$ pour les autres commerces.

Secteur Sainte-Genève - Tarif fixe de base de 175 \$ par local et tarif au compteur de 0,275 \$/m³ sur l'excédent de 227,3 m³.**Tarification des matières résiduelles**

Immeubles résidentiels

Secteur Île-Bizard - Aucun.

Secteur Sainte-Genève - Tarif fixe de 125 \$ par logement (50 \$ par chambre pour les maisons de chambres).

Immeubles non résidentiels

Secteur Île-Bizard - Aucun.

Secteur Sainte-Genève - Tarif fixe de 125 \$ par établissement commercial.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.² En 2008, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,52 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.